

Communiqué de presse, le 16 novembre 2018

Les réseaux de chaleur et de froid confirment leur contribution à la transition énergétique malgré une baisse alarmante des nouveaux projets

*L'édition 2018 de l'enquête¹ sur les réseaux de chaleur et de froid, réalisée par le SNCU, membre de la FEDENE, pour le compte du SDES² et en partenariat avec AMORCE, démontre cette année encore le **caractère exemplaire de ce mode de chauffage de plus en plus décarboné.***

*Cependant, malgré cette tendance positive, **la profession alerte les pouvoirs publics sur le ralentissement des projets** et préconise un renforcement des mécanismes de soutien.*

*L'augmentation à 300 millions d'euros du Fonds chaleur prévue par le ministre de la Transition écologique est une première avancée qu'il est urgent de confirmer et qui doit être complétée par un **doublement du Fonds chaleur** comme annoncé par le président de la République pendant la campagne présidentielle.*

6 TWh de chaleur renouvelable en plus en 5 ans, soit l'équivalent de 700 000 voitures diesel retirées de la circulation

L'enquête sur les données 2017 confirme le rôle central des réseaux de chaleur dans la mise en œuvre de la transition énergétique et leur contribution active aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en mobilisant et valorisant des sources d'énergies renouvelables et de récupération locales.

Ainsi, en 2017, les 761 réseaux de chaleur français assuraient le confort thermique de plus en plus d'abonnés (+ 330 000 équivalents logements raccordés en 5 ans) grâce à des énergies de plus en plus vertes (56%). Ce verdissement des installations a permis de réduire fortement leur empreinte carbone : aujourd'hui, leur contenu moyen en CO₂ s'élève à 0,116 kg /kWh, soit 36% de moins que l'électricité, 50% de moins que le gaz naturel et 60% de moins que le fioul.

Les réseaux de chaleur restent par ailleurs compétitifs par rapport aux autres modes de chauffage avec un coût global, en 2017, de 1 111 € par logement contre 1 218 € pour le gaz collectif et 1 840 € pour l'électricité pour une consommation de 170 kWh/m² par an³.

La réduction des projets met en lumière un décrochage inquiétant pour l'avenir

Malgré ces bons résultats, force est de constater que les projets de chaleur renouvelable et de récupération sont encore trop peu nombreux. Le verdissement des réseaux est en grande partie dû à celui de réseaux existants et le portefeuille de nouveaux projets n'est pas à la hauteur des attentes. Ainsi, la France décroche de la trajectoire de développement qu'elle s'est fixée avec la Loi de transition énergétique de multiplier par 5 la chaleur renouvelable et de récupération livrée grâce aux réseaux de chaleur. **C'est pourquoi les efforts doivent s'intensifier sur la création de nouveaux réseaux pour relancer la dynamique.**

¹ L'enquête nationale sur les réseaux de chaleur et de froid est réalisée chaque année par le Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine (SNCU), pour le compte du Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire.

² Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire

³ Source : *comparaison économique des modes de chauffage en 2017, enquête AMORCE*. Le niveau de consommation de référence correspond à celui du parc social moyen, proche du niveau de consommation moyen des logements en France, et le coût par logement indiqué tient compte du coût global de chaleur. L'étude présente des comparaisons pour différents niveaux de consommation (bâtiments RT 2005, RT 2012, peu performants...), les réseaux de chaleur étant plus compétitifs que les autres modes de chauffage pour tous ces niveaux de consommation.

Un nécessaire renforcement des mécanismes de soutien

Les professionnels du secteur défendent un renforcement des mécanismes de soutien car, alors même que la chaleur représente 50% des usages énergétiques en France, elle bénéficie de moins de 10% des soutiens aux énergies renouvelables

Ainsi, les professionnels préconisent surtout de réévaluer le niveau d'aide accordé à chaque projet. Celui-ci doit, en effet, impérativement permettre de renforcer l'attractivité des projets de chaleur renouvelable et de récupération pour les usagers (ménages, collectivités, industries...) et assurer une rémunération permettant de couvrir les risques d'exploitation de ces mêmes projets ainsi qu'une rentabilité suffisante des capitaux investis.

Ces mesures permettront de développer rapidement, à travers les réseaux de chaleur, une offre de chaleur renouvelable compétitive par rapport aux modes de chauffage à partir d'énergies fossiles ou électriques et de rejoindre progressivement les objectifs de la transition énergétique.

Les chiffres clés

Réseaux de chaleur	Réseaux de froid
<ul style="list-style-type: none"> ● 761 réseaux ● 5 397 km de longueur desservie ● 25 TWh de chaleur livrée ● 38 212 bâtiments raccordés ● 2, 40 millions d'équivalents logements raccordés ● 56 % d'EnR&R dans le mix énergétique ● 83 % des réseaux fonctionnent grâce aux énergies vertes 	<ul style="list-style-type: none"> ● 23 réseaux ● 1 TWh de froid livré ● 198 km de longueur desservie ● 1 234 bâtiments raccordés

L'intégralité des documents (communiqué, plaquette, rapport global) est disponible sur

www.observatoire-des-reseaux.fr et www.fedene.fr

A propos d'AMORCE – www.amorce.asso.fr

Rassemblant plus de 900 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE constitue le premier réseau français d'acteurs locaux d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des décideurs en matière de politiques Énergie-Climat des territoires (maîtrise de l'énergie, lutte contre la précarité énergétique, production d'énergie décentralisée, distribution d'énergie, planification), de gestion territoriale des déchets (prévention, collecte, valorisation, traitement des déchets), d'eau et d'assainissement.

A propos du SNCU – Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine

Le SNCU, membre de la FEDENE, est un syndicat professionnel qui regroupe les gestionnaires publics ou privés de réseaux de chaleur et de froid. Ses adhérents ont en charge plus de 90 % de l'activité du secteur. Le SNCU œuvre quotidiennement, en lien avec ses partenaires français et européens, au développement des réseaux de chaleur et de froid vertueux. Il mène depuis les années 1980 des enquêtes nationales annuelles, seule source d'informations techniques du secteur. Ces données contribuent à la promotion des réseaux de chaleur et de froid et mettent en avant leur rôle majeur dans la transition énergétique : en 2017, les énergies renouvelables et de récupération couvrent 56 % de leur mix énergétique.

A propos de la FEDENE – Fédération des Services Énergie Environnement - www.fedene.fr

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe, à travers six syndicats professionnels spécialisés par métier, 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facilities management.

Contacts Presse :

Agence Réplique - Isabelle Laville Tél. : 01 40 86 31 53 - 06 25 47 18 03 - E-mail : ilaville@replique-com.com

Séverine BATY – Responsable communication FEDENE – sbaty@fedene.fr

Julien BARITAUX - Chargé de mission Relations Publiques AMORCE - jbaritaux@amorce.asso.fr